



# Aureille

## INFOS

N°93 Mai 2026

Bulletin d'information municipale



## HOMMAGE À LOUIS ARLOT

**Décembre 2025. A l'aube de ses 90 ans, Louis nous a quittés.**

Agriculteur de son état, il était un amoureux de son village, de cette terre, de ce territoire, qu'il n'a cessé de servir et de protéger tout au long de sa vie professionnelle et personnelle.

Engagé et responsable de nombreux organismes professionnels agricoles, il sera, avec d'autres producteurs, à l'initiative de la création de l'Appellation d'Origine Contrôlée AOP Foin de Crau.

Visionnaire et curieux de nature, il a été le premier à croire et à vouloir réintroduire la culture de l'amandier dans les Alpilles et à Aureille. Son attachement particulier à l'olivier, aux olives et à l'huile qu'elles fournissent n'était plus un secret pour personne.

Nous évoquons souvent avec lui sa vision de l'évolution du village et sa passion pour cette terre des Alpilles et de Crau qu'il chérissait tant.

Louis a également permis à un grand nombre de jeunes ménages du village de s'installer et ou de rester vivre à Aureille, en gardant toujours à l'esprit la maîtrise de la croissance démographique de ce dernier.

« Il ne faut pas qu'Aureille soit dénaturé et y perde son âme », cela a été son leitmotiv tout au long de sa vie.

Il a également participé et permis l'aménagement et la création d'un grand nombre d'équipements communaux essentiels et indispensables à notre commune et à ses habitants.

En un mot, Louis Arlot a été une chance pour Aureille.

Notre position stratégique, loin de tout grand axe routier, longtemps considérée comme un handicap, doublée de la présence de Louis, grand propriétaire terrien « conservateur », ont fait d'Aureille un lieu préservé et aujourd'hui envié par nos voisins quelques peu asservis au tourisme de masse, certes intéressant lucrativement mais ô combien dévastateur.

Pour tout ça et bien plus encore, merci Louis.

## LE MOT DU MAIRE

Le 15 mars dernier, vous avez été près de 80 % à me renouveler votre confiance et à me donner l'opportunité de poursuivre l'action entamée en 2020.

Même si cette action peut appeler à quelques remarques, ce score et cette nette victoire me laissent à penser que finalement, nous avons au cours de ce premier mandat plutôt réussi la mission que vous nous aviez confié en 2020.

C'est donc avec une équipe en partie renouvelée et extrêmement motivée et enthousiaste que nous abordons ce nouveau mandat.

La situation internationale et nationale nous oblige cependant à modérer cet enthousiasme, à canaliser nos envies et à prioriser nos projets pour Aureille.

En effet, la raréfaction des aides publiques et l'augmentation bien malgré nous, des charges fixes de fonctionnement, ne nous laissent que très peu de marges de manœuvre, pour mener à bien les projets nécessaires et structurants pour notre collectivité.

Il nous faudra tous ensemble faire preuve de patience, de compréhension et de bienveillance afin de continuer à maîtriser et à ne surtout pas dégrader la situation financière de la commune.

Pour cela, nous devons tout au long de ce mandat nous obliger à une gestion encore plus fine de nos dépenses de fonctionnement et à une réflexion drastique autour des besoins et des travaux nécessaires pour la commune et notre bien vivre ensemble.

Je vous le précisais précédemment, le désengagement de l'état, allié à la complexité dans le montage des dossiers de subventions et le versement au compte goutte de ces dernières ne nous rendent pas la tâche facile.

Ceci étant, nous gardons notre motivation intacte et notre volonté de faire, tous ensemble, avancer Aureille. La rigueur et la prudence ne doivent en rien signifier immobilisme.

Je vous remercie pour votre confiance renouvelée et je vous assure qu'une fois encore nous ferons le nécessaire pour ne pas vous décevoir.

Lionel ESCOFFIER

## LA NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE



de gauche à droite au 1er rang : Elodie CALVIÈRE, Didier CARPI, Isabelle PELISSIER, Jean-Michel PERTUIT, Lionel ESCOFFIER, Stéphanie JOSEPH, Marc NEGRON, Cindy NOVELLI

de gauche à droite au 2ème rang : Cécilia REVEL, Adrien VALERO, Marie-France BEAUTEMPS, Jérôme PEAN, Emilie RACAMIER, Philippe ARGUEDAS, Corinne SANCHEZ (opp.), Thomas WALTER, Anne-Solène DELORD, Gilles AUTEROCHÉ (opp.), Benjamin BARRAS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05/02/2026

**Vente publique aux particuliers du livre photo « Le temps d'un instant » initié par la commune et conçu par les Services Civiques**

Au cours de leurs missions, nos deux jeunes volontaires, Florian GISLIER et Baptiste JEANROT, accueillis sur la commune en octobre 2025, ont pu concrétiser, grâce à leur dynamisme et leur engagement au service de notre village et de nos administrés, le projet de conception d'un livre photo sur la commune souhaité par la municipalité et destiné à être vendu aux particuliers. Le Conseil Municipal accepte la vente de ce livre photo au prix de 25€,

**Tarif des droits d'entrée des spectacles et manifestations culturelles organisées par la municipalité pour l'année 2026**

**Fixation du nombre d'adjoints :**

Dans les communes de 1 000 habitants et plus, les Adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Une liste conduite par M. Jean-Michel PERTUIT est candidate.

Après avoir procédé aux opérations de vote par scrutin secret, le dépouillement fait apparaître les résultats suivants :  
 - Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 19  
 - Nombre de Conseillers Municipaux présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 00  
 - Nombre de suffrages déclarés nuls : 00  
 - Nombre de suffrages blancs : 00  
 - Suffrages exprimés : 19  
 - Majorité absolue : 10  
 - Liste conduite par M. Jean-Michel PERTUIT : 19

La liste conduite par M. Jean-Michel PERTUIT ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est élue.

Sont proclamés Adjoints, selon le rang ci-après indiqué, et immédiatement installés :

- 1er Adjoint : M. PERTUIT Jean-Michel
- 2ème Adjoint : Mme JOSEPH Stéphanie
- 3ème Adjoint : M. NEGRON Marc
- 4ème Adjoint : Mme PELISSIER Isabelle
- 5ème Adjoint : M. CARPI Didier

**..Lecture de la Charte de l'élu local remise par le Maire à chaque Conseiller Municipal**

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09/04/2026

**Délégations accordées au Maire en application de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales**

**Désignation des délégués au Parc Naturel Régional des Alpilles (PNRA) :**

Sont désignés :  
 - Délégué Titulaire : M. Jean-Michel PERTUIT  
 - Délégué Supplémentaire : M. Jérôme PEAN

**Désignation des délégués du TE13 (Territoire d'Énergie Bouches-du-Rhône) :**

Sont désignés :  
 - Délégué Titulaire : M. Marc NEGRON  
 - Délégué Supplémentaire : M. Didier CARPI

**.....Désignation des délégués au Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Crau (SIAC) :**

Sont désignés en qualité de délégués titulaires :  
 - M. Marc NEGRON  
 - M. Didier CARPI  
 et en qualité de délégués suppléants :  
 - M. Adrien VALERO, Conseil municipal  
 - M. Lionel ESCOFFIER, Maire

**Désignation des délégués au Syndicat Mixte d'Etudes et de Gestion de la Nappe Phréatique de la Crau (SYMCRALU) :**

Sont désignés :  
 - Délégué Titulaire : M. Didier CARPI  
 - Délégué Supplémentaire : M. Marc NEGRON

**Désignation des délégués au Syndicat Intercommunal du Vigéirat et de la Vallée des Baux (SIVVB) :**

Sont désignés :  
 - Délégué Titulaire : M. Didier CARPI  
 - Délégué Supplémentaire : M. Lionel ESCOFFIER



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21/03/2026

**Election du Maire :**

Sous la présidence de Philippe ARGUEDAS, doyen de l'équipe municipale, il a été procédé à l'élection du Maire au scrutin secret et à la majorité absolue.

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 19  
 À déduire : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante : 01  
 Reste, pour le nombre des suffrages exprimés : 18  
 Majorité absolue des suffrages exprimés : 10  
 A obtenu : M. Lionel ESCOFFIER : 18

M. Lionel ESCOFFIER est élu Maire de la Commune d'Aureille et est immédiatement installé dans ses fonctions.

**Fixation du nombre d'adjoints :**

A l'unanimité, le Conseil Municipal, sur proposition du Maire et après en avoir délibéré, fixe à cinq le nombre d'adjoints au Maire de la Commune d'Aureille.

**Désignation du délégué à l'Association des Communes Forestières en PACA :**

M. Jean-Michel PERTUIT est désigné délégué de la commune d'Aureille auprès de l'Association des Communes Forestières en PACA.

**Désignation du délégué à l'Association des Communes Pastorales de la Région SUD Provence-Alpes-Côtes d'Azur (ACP SUD PACA) :**

M. Lionel ESCOFFIER est désigné délégué de la commune d'AUREILLE auprès de l'Association des Communes Pastorales de la Région SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur.

**Désignation des représentants du Conseil Municipal au sein du C.C.A.S. :**

Sont désignés en qualité d'administrateurs représentant le Conseil Municipal au sein du Centre Communal d'Action Sociale, outre le Maire en qualité de Président : Mme Cindy NOVELLI (Vice-Présidente), M. Benjamin BARRAS, Mme Elodie CALVIERE, Mme Isabelle PELISSIER, Mme Cécilia REVEL, Mme Corinne SANCHEZ.

**Désignation des représentants du Conseil Municipal au sein de la Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC) :**

Sont désignés en qualité de représentants du Conseil Municipal au sein de la Réserve Communale de Sécurité Civile : M. Lionel ESCOFFIER, M. Jean-Michel PERTUIT, M. Didier CARPI, Mme Marie-France BEAUTEMPS, M. Adrien VALERO, M. Thomas WALTER.

**Désignation d'un Correspondant Défense :**

Le Conseil Municipal approuve la désignation de Mme Marie-France BEAUTEMPS comme Correspondant Défense et de M. Thomas WALTER comme Correspondant Défense suppléant

**Indemnités de fonction des élus**

A l'unanimité, le Conseil Municipal fixe le montant de l'indemnité allouée aux élus municipaux comme suit :

- Le Maire : 43 % de l'indice brut 1027 (taux maximal autorisé 55,7%)
- Les Adjoints (nbre 5) : 16,50 % de l'indice brut 1027 (taux maximal autorisé 21,38%)
- Conseiller municipal délégué (nbre 1) : 6 % de l'indice brut 1027 (taux maximal autorisé 6%)

**Composition des Commissions Municipales**

**Commission d'Appel d'Offres (CAO) :**

Le Conseil Municipal désigne en qualité de membres titulaires :

- M. Lionel ESCOFFIER
- M. Jean-Michel PERTUIT
- M. Marc NEGRON
- M. Gilles AUTEROCHE

Et en qualité de membres suppléants :

- Mme Cécilia REVEL
- M. Didier CARPI
- Mme Isabelle PELISSIER
- Mme Corinne SANCHEZ

**Commission Communale des Impôts Directs (CCID) :**

L'article 1650 du Code Général des Impôts institue dans chaque commune une commission communale des impôts directs présidée par le Maire, composée de 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants, dans les communes de moins de 2000 habitants.

Pour ce faire, le Maire propose en séance une liste de 24 noms parmi lesquels seront désignés les commissaires titulaires et suppléants :

FORNO Daniel, PINET Pierre, BARBIER Michel, PERROT Jacky, JOSUAN David, NOVELLI Cindy, ARGUEDAS Virginie, DUSSOL Nathalie, JOSUAN Jessie, POUJOL Didier, ANGELONI Céline, CARPI Didier, PELISSIER Frédéric, SOTTIAUX Luc, VASSAS Alain, MERLO Christophe, EDERY Eva, PREVOT Marie, GILLET Virginie, BORIE Jean-Michel, ESCOFFIER Alain, GUILLAUMIER Jérôme, BARRAS Rémy, DISDIER Catherine.

**Renouvellement du bail commercial avec l'épicerie « Echoppe du Prieuré »**

TRAVAUX DE LA MAIRIE

Beaucoup d'entre vous se demandent où l'on en est dans le chantier de la Mairie.

Eh bien, nous pouvons affirmer que les choses avancent et les artisans menés d'une main de maître par notre architecte Nathalie Garcia, respectent leur calendrier des travaux à la lettre.

Après la phase de démolition, toutes les cloisons intérieures ayant été détruites, nous avons terminé la partie agrandissement à l'est du bâtiment existant.

Les opérations de plaquages et de reconstruction des cloisons intérieures arrivent à leur terme et l'ascenseur installé courant avril devrait être mis en service très prochainement.



Côté électricité et flux d'air, l'ensemble des réseaux sont aujourd'hui en place et la totalité des huisseries a été posée.

Ainsi, conformément aux dates du calendrier établi, nous devrions pouvoir réintégrer la nouvelle Mairie en fin d'été.

Vous pourrez alors venir découvrir notre nouvelle maison commune et les aménagements réalisés lors d'une inauguration officielle dont la date n'a pas encore été fixée.

Réalisés dans un esprit «Aureillois» et sans fioritures, ces aménagements permettront un accueil plus chaleureux des administrés et des conditions de travail optimales pour nos services administratifs.

Aureille **INFOS**

QUAND LA COMMUNE SE RESTRUCTURE...

Les récents départs d'agents administratifs et du policier municipal ont poussé la Municipalité à revoir sa structure communale. En collaboration avec la Communauté de Communes, les profils des postes à pourvoir ont été redéfinis pour aboutir à une solution pérenne et fonctionnelle. Ainsi, la gestion des ressources humaines et de l'informatique est dorénavant confiée à la CCVBA.

La Municipalité a alors lancé sa phase de recrutement pour 3 nouveaux personnels qui sont :

- Rachel NOËL, en charge de l'urbanisme, a mis fin à sa mise en disponibilité pour réintégrer les services de la Mairie,
- Sandrine BECKER au poste d'accueil de la Mairie, en remplacement de Amandine LIEVIN dévolue à d'autres fonctions,
- Thibaud DI MARCO, ASVP en remplacement du policier municipal.

Souhaitons-leur un bel épanouissement dans leurs nouvelles fonctions.



de gauche à droite : Rachel NOËL, Sandrine BECKER, Thibaud DI MARCO

Aureille **INFOS**

BAPTISTE & FLORIAN

Tout comme Léo et Lola, tout comme Aline et Bleuenn avant eux, ils vont sacrément nous manquer !!!

Notre collaboration avec l'association InSite, en charge du recrutement de nos services civiques, aura été une nouvelle fois une belle réussite. Elle nous aura permis de côtoyer deux jeunes en mission de volontariat rural d'exception, tant par leurs compétences que par leur gentillesse.

Florian et Baptiste, nous vous souhaitons bon vent et toujours de belles rencontres à venir...

La Municipalité



Les Chiffres

940

C'est le nombre de votants qui se sont déplacés aux urnes à l'occasion du 1er tour des élections municipales du 15 mars dernier. Avec **1393 inscrits**, cela représente un taux de participation de **67,48 %**. Un pourcentage élevé comparé au taux de participation à l'échelle nationale, soit **57,2%**. A noter le très faible taux de bulletins blancs ou nuls à l'occasion de ce scrutin, soit **3,4%** (32 bulletins blancs ou nuls) pour 908 exprimés.

79,41

C'est en pour cent le score obtenu par la liste « AUREILLE, POURSUIVONS LE TRAVAIL ENSEMBLE » à l'issue du scrutin des élections municipales du 15 mars dernier. A noter qu'après Venelles (80,52%), c'est le plus fort pourcentage obtenu pour un scrutin à deux listes sur le département. Cela permet à l'équipe largement majoritaire conduite par Lionel ESCOFFIER de disposer de 17 sièges sur les 19 autorisés.

18

C'est le nombre actuel de personnes qui bénéficient de la téléassistance prise en charge par le CCAS. La téléassistance est un service qui permet d'appeler rapidement de l'aide en cas de chute, de malaise ou de problème à domicile, grâce à un petit boîtier ou un médaillon. Elle permet aux personnes âgées de rester chez elles en toute sécurité. Depuis 2020, ce service est entièrement financé par la commune pour les personnes âgées qui en font la demande.

Le temps d'un instant

C'est le 16 mars dernier à la salle de la Grand-Terre que Baptiste JEANROT et Florian GISLIER, photographes émérites en mission de services civiques sur la commune, nous ont dévoilé le magnifique ouvrage photo (220 pages) qu'ils ont réalisé en à peine 6 mois. 6 mois pendant lesquels ils sont allés, appareil photo à la main, à la rencontre de toutes celles et ceux qui font la vie culturelle, sociale et économique du village.

Les photos sont splendides et racontent une belle histoire. Celle d'un village et de ses habitants, qui nous font partager en images leur passion, leur travail, leur talent. Splendide...

L'ouvrage est en vente (au prix de 25€) en Mairie, chez Carla Coiffure, à L'Echoppe du Prieuré, à L'Atelier des Alpilles et au moulin Maricera.



## MARIUS

Le 8 mars dernier, la salle affichait complet pour accueillir la représentation de **MARIUS**, premier volet de la célèbre trilogie marseillaise de Marcel Pagnol. Proposée par la Compagnie Biagini, cette soirée culturelle a rassemblé un public nombreux, heureux de retrouver l'univers si attachant de l'auteur provençal.

Dès les premiers instants, la magie a opéré. Les spectateurs se sont laissés emporter dans l'univers chaleureux et authentique de Marcel Pagnol, où se mêlent humour, émotion et tendresse. Grâce à une mise en scène soignée et une adaptation fidèle à l'esprit de l'auteur, Frédéric Achard a su donner rythme et émotion à cette pièce emblématique. Il incarnait également avec talent le personnage de César, figure haute en couleur, mêlant avec justesse, autorité, sensibilité et verve méridionale.

À ses côtés, l'ensemble des comédiens de la troupe a livré une prestation de grande qualité. Les personnages de Marius, Fanny, Honorine, Panisse, Escartefigue, et Mr Brun ont trouvé leur juste place avec naturel et sincérité, donnant toute sa force au texte et aux relations humaines qui font la richesse de cette œuvre.

Le public, conquis tout au long de la soirée, a salué la performance par de longs applaudissements et une chaleureuse ovation finale. Cette soirée restera parmi les beaux moments de la saison culturelle.



Aureille **INFOS**

## LES HOMMES DU PRÉSIDENT

*Une 1ère soirée théâtre d'improvisation couronnée de succès*

Pour la première fois, la Commission Culture a proposé une soirée entièrement dédiée au théâtre d'improvisation. Une nouveauté qui a immédiatement séduit le public.

A l'affiche, le spectacle « **Les Hommes du Président** » porté avec talent par **Nelly BECHETOILLE** et **Didier LANDUCCI**.

Ce rendez-vous a rencontré un vif succès, attirant de nombreux spectateurs venus découvrir cet art où humour, spontanéité et créativité se mêlent. Tout au long de la soirée, les spectateurs se sont laissés emporter par l'énergie communicative des deux artistes, véritables

spécialistes de l'improvisation.

Dans une ambiance chaleureuse et conviviale, les comédiens n'ont pas hésité à faire participer la salle en invitant plusieurs spectateurs à monter sur scène pour rejoindre le jeu. Des moments de surprise et de rires qui ont particulièrement marqué l'assistance.

Conquis par la performance des artistes, les spectateurs ont salué les comédiens par une longue et chaleureuse ovation debout, venant couronner cette première soirée d'improvisation particulièrement réussie.



Aureille **INFOS**

## RANDO GOURMANDE 2026

*Encore un excellent cru...*

Cette nouvelle édition de nos traditionnelles randonnées gourmandes a encore rencontré un franc succès. Même la météo était de la partie.

Les réservations ont été prises d'assaut puisque les 80 places ont trouvé preneurs en 5 jours. Nous avons malheureusement décliné de nombreuses demandes, étant tributaires des capacités d'accueil des producteurs, et d'encadrement des différents groupes.

Encore une fois, l'accueil que nos producteurs nous ont réservé est à louer. *La Ferme Bio Soleil*, *Les Agneaux de Petite Provence* et le *Moulin Maricera*, au travers des visites, dégustations et échanges, nous ont communiqués la passion de leur travail et de leur engagement qui aboutissent à ces résultats exceptionnels. Un GRAND merci à eux.

Nos randonneurs, une fois les parcours effectués, ont mérité de savourer le repas préparé par le traiteur « *Chez Givo* » au son du duo « *Gillou et Emilien* ». Ensemble musical tellement performant et convivial, que nous

avons pu constater les talents en chant ou en danse de certains randonneurs.

Les distances proposées correspondent parfaitement à ce genre d'évènement et permettent à presque chacun d'entre nous d'y participer. Nous remercions chaque participant, producteur, musicien, traiteur, bénévole et randonneur pour leur contribution à ce succès, et donnons rendez-vous l'année prochaine pour de nouveaux parcours et visites.

La Commission Culture



## SÉANCES DE CINÉMA À AUREILLE...

Il était un des engagements inscrit dans le programme électoral de la nouvelle municipalité: *Mettre en place des séances de cinéma à la salle de la Grand-Terre.*

C'est chose faite ! La Municipalité vient de finaliser la convention avec le cinéma itinérant La Strada qui prendra possession de la salle de la Grand-Terre une fois par mois, dans un premier temps, dès le mois de septembre.

Toutefois, en avant-première, la municipalité et La Strada ont décidé communément de programmer une séance de lancement. Celle-ci aura lieu le **JEUDI 18 JUIN, à 20h30, Salle de la Grand-Terre.**

Film proposé : **JUSTE UNE ILLUSION (2026)** d'Olivier Nakache et Eric Toledano, avec Camille Cottin, Pierre Lottin et Louis Garrel.

Entrée : 5,50€ / Abonnement 10 entrées : 45€ / Moins de 18 ans : 4€



Aureille **INFOS**

## CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES (CMJ)

Suite aux élections organisées courant Janvier, un nouveau Conseil Municipal des Jeunes a été officiellement mis en place. Il est composé de 14 enfants issus du primaire et collège.

Ces jeunes élus auront pour mission de proposer des projets et participer à la vie locale.

Ce groupe, dynamique et motivé, s'inscrit dans une volonté de favoriser l'engagement citoyen dès le plus jeune âge.



de gauche à droite au 1<sup>er</sup> rang :  
Lina ROBERT, Emy SOARES, Anna BORIE, Romy BORIE, Chloé FAGE, Maxime TANGUY,

de gauche à droite au 2<sup>ème</sup> rang :  
Oscar ALLAL, Maia PINET, Célia LECOMTE, Gabriela BLANCHARD, Lucie BARRAS, Adam BOUKHOBZA, Gianni CARBONE, Thibault DELCELIER

Aureille **INFOS**

## COMMISSION SPORT



Une nouvelle commission a vu le jour au sein de la Municipalité à la suite des dernières élections. Il s'agit de la commission SPORT. Elle est composée d'élus chargés de gérer les questions liées au sport dans la commune.

Elle sera en lien permanent avec les associations sportives du village. Elle est déjà à pied d'œuvre et vous annonce l'organisation de sa 1ère manifestation, le 2ème week-end du mois d'Octobre, sur le thème du RUNNING :

- Cross des écoles le vendredi 9 octobre,
- Rando « Octobre Rose » le samedi 10 octobre,
- Course à pied 5 & 10km le dimanche 11 octobre, organisée par l'association AUREILLE SPORT AVENTURE.

## En bref...

*Un saisonnier pour l'été...*

Comme chaque année, la Municipalité va assurer le recrutement d'un saisonnier pour venir en renfort des services techniques municipaux pendant la période estivale, soit du 1<sup>er</sup> juin au 31 août.

*Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC)*

Placé sous l'autorité du maire, cet organisme est constitué d'élus (6) et de bénévoles. Il recense les moyens humains et techniques mobilisables en cas de crise ou danger majeur (événement climatique, accidentel...) afin d'apporter soutien et assistance à la population. Nous invitons les personnes intéressées à contacter la mairie (04 90 59 92 01) afin de pouvoir participer à une future réunion d'information.

*De l'ombre au skate-park et à l'espace fitness*

Conformément au plan de végétalisation du village établi en 2024, la commune a concrétisé les travaux prévus sur le 1<sup>er</sup> des 8 sites retenus sur ce programme. Ainsi, l'entreprise Ronné Paysages a assuré la plantation de 8 tilleuls (*tilia cordata*) et la création d'une prairie rustique au sud du skate-park.



## CLIN D'ŒIL...

Clin d'œil en guise de remerciement à notre ami et artiste peintre Christophe CORBARD pour son talent et son dévouement. Sous ses doigts d'or, les noms des Aureillois morts pour la France sont réapparus comme par magie sur le fronton du Monument aux Morts. Merci Christophe...



## 28<sup>ème</sup> SOUVENIR ANDRÉ SOLER

À l'occasion du 28<sup>ème</sup> Souvenir André SOLER, le Club Taurin Aureillois a voulu mettre à l'honneur 3 personnes et refaire à l'identique une photo mythique qui représente beaucoup dans le milieu taurin.

Ainsi, le Club Taurin a invité Magali SOLER, fille de l'« As des As » André SOLER, Stéphane MARIIGNAN, fils du mythique peintre camarguais Jean MARIIGNAN et Florent CHAPPELLE, petit fils du célèbre manadier Albert CHAPPELLE, trois personnes qui ont marqué la bouvine de leur vivant.

Ce cadre, avec cette photo emblématique de leurs aînés, leur a été remis lors de la capelado d'ouverture. Une photo réalisée par notre archiviste aureillois Frédéric PELISSIER le 13 juin 1992 dans nos arènes.



Aureille INFOS

## FOOT - STAGE DES JEUNES

Le FC AUREILLE a organisé durant les vacances de Pâques un stage de football réunissant plus de 40 enfants.

Encadrés par les éducateurs, les jeunes, dont plusieurs filles, ont participé à des entraînements variés, des ateliers techniques et des matchs dans une ambiance conviviale et détendue.

Le club remercie les participants, les encadrants et les familles pour leur engagement dans la réussite de cet événement.



Aureille INFOS

## DIVIN'GOSPEL



Prochain rendez-vous à Aureille : le 13 septembre à la salle de la Grand-Terre, en partenariat avec l'Aureille Musicale, pour un concert mêlant gospel et hommage à Michael Jackson. Réservations : par mail à laureillemusicale@gmail.com ou par SMS au 06 88 88 48 20.

Aureille INFOS

## CLUB DU VIEUX MANOIR

Du 18 au 25 avril, 12 jeunes bénévoles du Club du Vieux Manoir (CVM) ont passé une semaine de vacances à Aureille. Des garçons et des filles, âgés de 14 à 18 ans, sont venus de tous les coins de la France pour découvrir les techniques traditionnelles de sauvegarde et de restauration du patrimoine sur le Castellans, dans ce joli cadre provençal.

L'accueil chaleureux de la commune, depuis maintenant 4 ans, a fait de ce camp-chantier un rendez-vous annuel pour les bénévoles du CVM : un tiers d'entre eux y avait déjà participé auparavant. Installés au niveau du stade de foot, les jeunes ont dormi sous tentes, cuisiné, joué, découvrant ensemble le plaisir de la vie en collectif. Ce fut une semaine riche d'animations, de veillées, de découverte du village et de vie de camp.

Le temps magnifique leur a permis une agréable randonnée dans les Alpilles et une dégustation de fraises locales. Ils ont également pu profiter de la programmation culturelle d'Aureille pour assister à un spectacle de théâtre d'improvisation.

Le tout avec un objectif de chantier ambitieux : relever précisément l'existant, tailler les pierres aux dimensions puis les amener au Castellans, apprendre à faire du mortier de chaux, monter les gâches puis maçonner les pierres...

La rigueur et la motivation des jeunes aura permis d'enrichir le parement de 12 pierres. Un record depuis l'ouverture du chantier !

A l'année prochaine !

Les jeunes du Club du Vieux Manoir



La Municipalité tient à remercier Nicolas TORRES (SARL TORRES José) qui, à l'aide d'un brise roche hydraulique, a permis de refendre plusieurs pierres de trop grandes dimensions, afin de faciliter un peu le travail des jeunes.

## ATELIER THÉÂTRE AUX ÉCOLES

La Municipalité remercie chaleureusement Philippe Arguedas, Joane et Anne Marie pour leurs interventions bénévoles auprès de tous les enfants, de la petite section au CM2.

A travers des ateliers de théâtre soigneusement adaptés à l'âge des enfants, Philippe a su proposer des exercices ludiques et progressifs, permettant à chacun de trouver sa place et de s'exprimer en toute confiance.

L'objectif n'était pas de monter une pièce de théâtre, mais bien d'accompagner les élèves dans le développement de compétences essentielles : s'exprimer à l'oral, gagner en aisance, améliorer son élocution et s'initier à prendre la parole devant ses camarades.

Ces apprentissages, dès le plus jeune âge, constituent un véritable atout pour la suite de leur scolarité et leur vie personnelle.

Encore un grand merci pour cet engagement précieux.

Aureille INFOS

## UNE PAUSE MÉRIDienne PLUS DIVERSIFIÉE

Depuis le mois de mars, Claudia Camus intervient 1 fois par semaine sur la pause méridienne. Vos enfants ont sans doute déjà eu l'occasion de participer à ses activités et d'en parler à la maison. Ces temps d'animations sont proposés sur la base du volontariat ; Les enfants choisissent librement d'y participer selon leurs envies. Claudia propose aux élèves des jeux variés et adaptés, favorisant à la fois le plaisir, la détente et la coopération. Jeux de groupe, activités ludiques ou moments plus

calmes : chacun peut trouver sa place.

Nous nous réjouissons de l'accueil réservé à Claudia par les enfants, qui participent avec enthousiasme aux activités proposées.

Dans le cadre d'une longue pause méridienne de 2 heures, la municipalité souhaite développer des propositions d'animation afin de mieux structurer ce temps intermédiaire.

Aureille INFOS

## PROJET ART POSTAL AUREILLE-TARFAYA

Une correspondance qui se poursuit

Au mois de mars, des élèves de l'école élémentaire ont participé à une série d'ateliers de préparation de courriers destinés à leurs correspondants de Tarfaya. Ces temps d'échanges, organisés sur le temps de la pause méridienne, ont permis de poursuivre le lien entre les deux écoles, initié l'an dernier.

Encadrés par Dominique Clerc, qui avait déjà accompagné les enfants lors des précédents échanges, les enfants ont pu réfléchir, écrire et partager au tour du thème choisi : l'astronomie. Afin d'enrichir leur travail les enfants ont également eu la chance d'assister à une mini-conférence animée par deux astronomes, venus spécialement à leur rencontre. Ce moment privilégié a suscité beaucoup de curiosité et a nourri leur inspiration pour la rédaction des courriers. D'autres thématiques pourront être explorées lors de prochains ateliers. Les courriers rédigés par les élèves seront transmis à Tarfaya prochainement par l'équipage du prochain départ.

La Municipalité souligne l'engagement des enfants et remercie sincèrement Dominique Clerc, dont les compétences et le temps accordés permettent la continuité de ce beau projet.



Aureille INFOS

## ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Ces derniers mois, l'APE n'a pas chômé. L'association des parents d'élèves a organisé plusieurs événements qui ont apporté beaucoup de joie et de convivialité dans notre village. Tout d'abord le carnaval organisé au mois de mars a été un véritable succès. Les enfants ont pu défiler dans une ambiance festive, entourés de musique et de décorations colorées. Chevaliers et princesses ont défilé auprès de leurs parents.

En avril, les bénévoles ont mis en place une grande chasse aux œufs. Les plus jeunes se sont lancés à la recherche d'œufs cachés sur le stade tandis que les plus grands ont participé à une chasse au trésor. Chacun a pu repartir avec son butin. Ce moment ludique et gourmand a permis aux familles de se retrouver et de partager un agréable instant ensemble.

Enfin, fin avril a eu lieu la 2<sup>ème</sup> édition de la mythique « soirée filles ». Cet événement a permis aux participantes de se retrouver dans une ambiance chaleureuse. Au programme : discussions, rires, photos, musique et moments de partage.

Grâce à l'investissement de l'APE et à votre présence, les événements ont été une vraie réussite. Les fonds ont permis de maintenir les investissements en faveur des enfants tout au long de l'année. Votre soutien permet de continuer à financer des projets essentiels, comme les sorties extrascolaires, les spectacles, offrant ainsi aux enfants des moments enrichissants et inoubliables.

L'APE vous donne rendez vous pour la kermesse le 26 juin et pour la course de caisses à savon le dimanche 27 septembre. Les inscriptions sont ouvertes...



## Coup de Cœur

Dans le cadre de son engagement en faveur de la jeunesse, le CCAS a accompagné cette année quatre jeunes de la commune dans le financement de leur BAFA citoyen. Maxime, Margaux, Hugo et Maëlys ont ainsi participé au stage de formation théorique qui s'est déroulé au Mont Ventoux durant les vacances d'avril.

Nous avons le plaisir de vous informer qu'ils ont tous obtenu un avis favorable à l'issue de cette première étape. Ils poursuivront leur parcours cet été en effectuant leur stage pratique au centre aéré des Pitchouns, où ils pourront mettre en application les compétences acquises et s'investir auprès des enfants de la commune. Félicitations à eux pour leur engagement et leur motivation.



# Agenda

- **Vendredi 22, samedi 23 et dimanche 24 mai** : Fête de la Nature 2026
- **Samedi 30 mai** : Opération « Nettoyons le Sud » organisée par la Municipalité et la Région Sud PACA
- **Mardi 9 juin** : Spectacle d'éveil musical organisé par l'association « L'Aureille Musicale »
- **Du 12 au 14 juin** : Fête du Club Taurin
- **Samedi 20 juin** : Fête de la Musique : Grande scène ouverte LAUREILLE MUSICALE suivi du groupe IDEM13
- **Vendredi 26 juin** : Kermesse des Ecoles organisée par l'APE
- **Samedi 27 juin** : - Journée Familles organisée par la Municipalité au Complexe sportif Aimé Guillaumier - Soirée Food Trucks au stade d'entraînement animée par le groupe GET DA FUNK (avec Delphine Barras)
- **Samedi 4 juillet** : Soirée DJ « L'ESTIVALE » (2ème édition) au Complexe Sportif Aimé Guillaumier organisée par la Jeunesse Aureilloise
- **Du 6 juillet au 31 juillet** : Centre aéré organisé et mis en place par l'association « Les Pitchouns »
- **Samedi 11 juillet** : Retraite aux flambeaux dans les rues du village organisée par l'Association des Parents d'Elèves  
En matinée et en soirée : Grand bal populaire avec l'orchestre MEPHISTO
- **Jedi 16 juillet** : Course de Taù neufs à 21h30 aux arènes, organisée par le Club Taurin Aureillois
- **Samedi 18 juillet** : Tournoi des commerçants organisé par le Football Club Aureillois
- **Du 23 au 26 juillet** : Mini-Féria organisée par la Jeunesse Aureilloise
- **Vendredi 24 juillet** : Grande Soupe au Pistou Place de l'Horloge organisée par la Jeunesse Aureilloise
- **Vendredi 31 juillet** : Toro Piscine à 21h30 aux arènes organisé par le Club Taurin Aureillois
- **Du 7 au 9 aout** : « La Nuit des Etoiles » : Atelier enfants, conférence et observation du ciel étoilé en compagnie de Patrick STANTINA
- **Mercredi 12 aout** : Atelier enfants, conférence et observation de l'éclipse du Soleil en compagnie de Patrick STANTINA
- **Du 12 au 17 aout** : Fête votive 2026 (programme a suivre)
- **Samedi 5 septembre** : Loto d'été, Place de l'Horloge, organisé par le Football Club Aureillois
- **Dimanche 6 septembre** : Forum des Associations, de 10h à 13h, au Complexe Sportif Aimé Guillaumier
- **Dimanche 13 septembre** : Soirée Gospel – Concert de rentrée à la salle de la Grand-Terre, organisé par « L'Aureille Musicale »
- **Samedi 19 septembre** : Veillée chantée au Moulin animée par Jean-Noël Pelen et organisée par la Commission Culture
- **Dimanche 20 septembre** : Dans le cadre des « Journées Européennes du Patrimoine », visite guidée dans les rues du village animée par l'association « Les 4 Saisons du Vieux Moulin »
- **Dimanche 27 septembre** : Course de « caisses à savon » (2ème édition) organisée par l'Association des Parents d'Elèves
- **Dimanche 4 octobre** : Vide-Grenier aux abords de la salle de la Grand-Terre organisé par l'association de soutien au CCFP
- **Du 9 au 11 octobre** : - **Vendredi 9/10** : Cross des Ecoles - **Samedi 10/10** : Randonnée « Octobre Rose »
- **Dimanche 11/10** : Course à pied 5 et 10km organisée par l'association « Aureille Sport Adventure »
- **Samedi 10 octobre** : « Le Jour de la Nuit » - Soirée organisée par la Municipalité et le Parc Naturel Régional des Alpilles
- **Du 19 au 23 octobre** : Centre aéré organisé et mis en place par l'association « Les Pitchouns »
- **Dimanche 25 octobre** : Journée de la Manade Gillet organisée par le Club Taurin Aureillois
- **Samedi 31 octobre** : « Halloween des enfants » organisé par la Municipalité


## SECOURS CATHOLIQUE

### Le Secours Catholique célèbre ses 80 ans d'existence !

À cette occasion des manifestations sont organisées dans toute la France et pour nous, ce moment prendra la forme d'un concert donné par l'Harmonie de Sénas sur le parvis de son église. Il sera suivi d'une tablée ouverte à tous le samedi 30 mai à partir de 15h, opportunité pour créer du lien autour de gâteaux et boissons fraîches offerts.

Le Secours Catholique-Caritas France, association loi 1901 à but non lucratif, reconnue d'utilité publique, s'appuie sur 3500 équipes réparties sur tout le territoire. Eyguières, Lamanon, Sénas et Aureille (sous l'acronyme E.L.S.A.) sont rattachées à la délégation d'Aix-Arles, agence chargée de superviser les projets, collecter les dons et recettes, redistribuer l'aide locale. Le Secours Catholique est un partenaire historique du CCAS qui gère l'aide sociale à l'échelon de la commune et aiguille les personnes en situation de précarité vers un soutien humain de proximité.

Sur Aureille, Eliane, bénévole totalement engagée, assure tous les jeudis matin, au-dessus du foyer du Récati, une permanence d'accueil de 9h30 à 11h : demandes d'aide d'urgence, prise en charge de dossiers d'aide à l'évolution de la personne, réception de dons vestimentaires qui seront soigneusement triés, puis mis à la revente à petits prix à la boutique solidaire « A TOUT CŒUR » d'Eyguières. L'ensemble des recettes alimente l'aide locale. À la boutique d'Eyguières, au café de l'amitié à Sénas, à la permanence d'Aureille, la convivialité et la solidarité sont de mise et des événements programmés fédèrent bénévoles et bénéficiaires : repas de Noël, sortie annuelle dans la région ... Rejoignez les 26 bénévoles du Secours Catholique E.L.S.A. Il y a du pain sur la planche pour tous !

Permanence sur Aureille - Rue des Arènes - le jeudi matin de 9h30 à 11h  
Annonces  sur le groupe « Secours Catholique Eyguières, Lamanon, Sénas, Aureille »  
Numéro d'aide d'urgence : 07 57 40 85 65.

#### Pour l'agenda Associations Secours Catholique E.L.S.A. - Points d'accueil :

- **Eyguières - Boutique solidaire « A Tout Cœur »**, 10 avenue St Vérédème - Ouverte le mardi de 9h30 à 12h, le jeudi 14h30 à 17h, les 1er et 3ème samedis du mois de 9h30 à 12h
- **Sénas - Café de l'amitié** - Le mardi matin, à côté de la maison des jeunes, de 9h30 à 12h
- **Aureille - Permanence**, Rue des Arènes - le jeudi matin de 9h30 à 11h



## Etat Civil du 1<sup>er</sup> octobre au 30 avril 2026

### Naissances :

GRANIER Léo.....	23 octobre
GRANIER Louise.....	23 octobre
ETCHART Ava.....	25 octobre
BUNTZ Léo.....	31 octobre
MERLO Victoria.....	11 novembre
FILLIT Théo.....	17 novembre
SALLOUM-LAPEYRE Landry.....	4 décembre
MINOARISAMBATRA Mahazona.....	8 décembre
SIMONELLI Mathea.....	30 décembre
TIGANAS Yanis.....	5 mars
INDERBITZIN Léon.....	21 mars
GERARD Alexandre.....	1 avril

### Dacs (\*) :

EL FARISSI Otman & GOTAS Marie.....	8 octobre
BRECHON Alain & MEUNIER Alizée.....	18 décembre
SANTIAGO VELLA Antoine & ARAUJO DA COSTA Daniela.....	11 janvier

### Mariages (\*)

ARNAUD-DEROME Thomas & BELHADI Ilham.....	9 janvier
CARDIEL Franck & GORAYEB Sandra.....	25 avril

### Décès (\*)

MILLET Martine épouse MANTE 71 ans.....	2 novembre
BORDES Patrick 55 ans.....	23 novembre
ARLOT Louis 90 ans.....	20 décembre
DUGIER Raymonde épouse DEROME 85 ans.....	21 mars
VINDIOLLET Bernard 75 ans.....	30 mars
BOUCHER Martine épouse LABORDE 76 ans.....	5 avril
ANDRIEUX Françoise épouse CROUZET 87 ans.....	26 avril

(\*)ne sont pris en compte que les actes d'état civil et les transcriptions enregistrés dans la commune

## MOTS DE BIENVENUE

La commune d'Aureille est heureuse d'accueillir Sophie, Edouard et leur équipe pour l'ouverture du restaurant « Malaude ». Les Aureillois se réjouissent de pouvoir s'y retrouver et partager de beaux moments autour d'une cuisine authentique, savoureuse et cuisinée avec des produits locaux.

Nous leurs adressons tous nos vœux de réussite et nous espérons que cette adresse séduira de nombreux gourmets fidèles!



Nous souhaitons également la bienvenue à Marc MARZUOLI (ostéopathe), Patricia MARZUOLI (psychopraticienne) et Mouna ZAOUÏ (kinésithérapeute) qui nous accueillent dans les nouveaux locaux de l'« Espace Santé Aureillois », Zone artisanale des Trébons. Une réelle chance pour la commune de disposer d'une telle structure, inédite sur le village !



de gauche à droite : Mouna ZAOUÏ, Patricia MARZUOLI, Marc MARZUOLI

## Tribune des Elus de l'opposition

Réélus au conseil municipal, nous avons à cœur de maintenir notre engagement pour Aureille et ses habitants. Membres de l'opposition, nous souhaitons continuer à apporter une contribution constructive, fondée sur le dialogue, l'écoute et le respect des différences. Notre objectif est de défendre la transparence des décisions municipales et de veiller à ce que chaque voix soit entendue.

Nous vivons avec nos familles dans le village depuis de très nombreuses années et nous sommes particulièrement attachés, comme beaucoup, à la qualité de vie, à la préservation de notre cadre rural et au dynamisme associatif. Nous resterons disponibles pour échanger avec vous sur vos attentes et vos idées pour le quotidien et l'avenir de notre commune.

Corinne Sanchez, Gilles Auteroche

## Tribune des Elus de la Majorité

### RIGUEUR ET CLAIRVOYANCE

C'est un constat sans appel : nous rencontrons tous aujourd'hui des difficultés à gérer nos finances qu'elles soient entrepreneuriales, familiales ou personnelles. Notre commune n'échappe pas à la règle. Certes, nous ne sommes pas dans une situation semblable à d'autres collectivités proches d'une mise sous tutelle de l'Etat. Mais nous devons rester vigilants.

La gestion saine du budget lors des mandats précédents, facilitée par une meilleure conjoncture, permettait jusque-là de dégager un excédent sans augmentation d'impôts. De nos jours, cet objectif devient inatteignable sans l'effort de tous. Afin de ne pas contracter plus de dettes et afin d'assurer le bon fonctionnement de la commune, il n'y a que 2 solutions :

- augmenter nos propres recettes puisque l'Etat limite ses engagements,
  - diminuer certaines dépenses afin de pallier aux manques de financements.
- Cela passe premièrement par la mise en place d'un véritable plan de rigueur afin de diminuer nos dépenses de fonctionnement (réduction des budgets de la culture, de la communication, des frais de protocole et de réception, révision des contrats de maintenance et de location, analyse approfondie des dépenses énergétiques des bâtiments communaux, contrôle strict des dépenses journalières d'équipement et d'entretien, ...).
- Deuxièmement, nous sommes contraints d'augmenter les impôts locaux, chose qui n'a pas été faite depuis plus de 25 ans. Côté investissements, pour 2026, nous nous limiterons à terminer la rénovation de la Mairie et à lancer en fin d'année, ceux concernant la sécurisation de l'entrée nord du village. L'objectif 2026 est clair : retrouver un excédent de fonctionnement en fin d'exercice correspondant à environ 10% du budget de fonctionnement, soit environ 140 000€, afin de vivre 2027 avec plus de sérénité.

## Bloc-notes

### ➔ RECENSEMENT

2<sup>ème</sup> période de l'année 2026 :

Les jeunes filles et garçons nés pendant la période du **1er avril au 30 juin 2010** sont appelés à se faire recenser à la mairie, dans le mois de leur 16<sup>ème</sup> anniversaire.

Nous vous rappelons que le recensement est obligatoire pour toutes les personnes suivantes :

- les français âgés de 16 ans,
- les personnes devenues françaises entre 16 et 25 ans,
- les français âgés de 19 ans qui n'ont pas répudié ou décliné la nationalité française.

Avant l'âge de 25 ans, toute personne assujettie à l'obligation de recensement doit être en règle avec cette obligation pour être autorisée à s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique conformément à l'article L.113-4 du code du Service National.

Lors du recensement, une attestation - à conserver - sera délivrée aux jeunes concernés.

### ➔ COVOIT'ALPILLES

La Communauté de Communes Vallée des Baux-Alpilles déploie son dispositif de covoiturage « Covoit'Alpilles » pour faciliter les trajets du quotidien notamment domicile-travail.

Il s'agit d'une plateforme gratuite de mise en relation de covoitureurs et passagers fonctionnant via une application smartphone téléchargeable depuis l'apple store (*Apple*) ou le Play Store (*Android*).

*Covoit'Alpilles* constitue une solution flexible, pratique et performante dans les zones moins desservies par les transports en commun. Les passagers bénéficient de trajets à coûts réduits grâce au soutien de la collectivité et les conducteurs reçoivent une compensation pour les trajets partagés. La plateforme est ouverte à toutes personnes majeures.

Toutes les infos sur :

[www.vallee-des-baux-alpilles.fr/mon-quotidien/mobiliteloffre-de-covoiturage/](http://www.vallee-des-baux-alpilles.fr/mon-quotidien/mobiliteloffre-de-covoiturage/)

### ➔ PERMANENCES DE L'ARCHITECTE DU CAUE

Il vous est possible, avant de déposer une DP ou un Permis de Construire, de rencontrer M. Olivier NAVELET, architecte du CAUE qui peut vous conseiller. Cette consultation est entièrement gratuite. Il tient sa permanence en mairie le **3<sup>ème</sup> mardi du mois, de 9h à 12h**. Les rendez-vous sont à prendre à l'accueil de la mairie au 04 90 59 92 01.

### ➔ PERMANENCES CCAS

Les permanences du CCAS auront lieu dorénavant **tous les 1er lundis du mois, de 14h à 16h** en Mairie (à La Bergerie jusqu'en septembre).

### ➔ PERMANENCE BUREAU INFO ENERGIE

Vous souhaitez faire des économies tout en privilégiant les énergies renouvelables ? Vous pouvez désormais bénéficier des conseils personnalisés et gratuits d'une conseillère INFO ENERGIE de la Communauté de Communes Vallée des Baux-Alpilles.

Toutes les demandes de renseignements et prises de rendez-vous se font au 04.90.54.54.53 ou [info.energie@ccvba.fr](mailto:info.energie@ccvba.fr)  
Permanence en mairie le **1<sup>er</sup> mardi du mois, de 9h à 12h**.

### ➔ BUS PMI À AUREILLE

Le bus PMI (Protection Maternelle et Infantile) est un service itinérant qui propose des consultations gratuites pour les enfants de 0 à 6 ans et des consultations prénatales. Il se déplace dans les communes pour offrir des soins de santé maternelle et infantile directement aux familles. Le bus sera présent sur Aureille les **lundis 18 mai et 22 juin**, derrière la salle de la Grand-Terre, de 9h30 à 12h30.

# FÊTE DE LA NATURE

**22-24 MAI 2026**

## VENDREDI 22 MAI

**18H00 - CAUSERIE CHAMPÊTRE AUX JARDINS PARTAGÉS**



« ET SI LES ABEILLES VENAIENT A DISPARAÎTRE... »

AVEC FANNY RONNÉ (ALPILLES MIELS), INGRID SOLOGAISTOA (SV ENVIRONNEMENT)  
& JEAN-MICHEL PIRASTRU (PARC RÉGIONAL DES ALPILLES)

## SAMEDI 23 MAI

**10H A 12H - AUTOUR DE L'ÉPOUVANTAIL...**



ANIMATIONS GRATUITES PROPOSÉES PAR LA SECTION ANIMATION DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE  
AUX JARDINS PARTAGÉS POUR ENFANTS DE 4 A 12 ANS / SUR INSCRIPTION EN MAIRIE AU 04.90.59.92.01

LECTURE DE CONTE (KAMISHIBAI) / QUÊTE D'ÉLÉMENTS POUR LA CONFECTION D'UN ÉPOUVANTAIL / ATELIER DE PLIAGE PAPIER

**11H A 17H - ESCAPE GAME « ALERTE ! BIODIVERSITÉ EN DANGER »**



ANIMATION PROPOSÉE EN PARTENARIAT AVEC LE PARC NATUREL RÉGIONAL DES ALPILLES

DURÉE : 1H30 / A PARTIR DE 12 ANS / 3 SESSIONS : A 11H, 14H ET 15H30 / SUR INSCRIPTION AU 04.90.90.44.00

**17H30 - AU CŒUR DES VIGNES...**



RENCONTRE AVEC JUSTINE DUBLÉ AU DOMAINE DES ALPILLES  
GROUPE LIMITÉ / SUR INSCRIPTION EN MAIRIE AU 04.90.59.92.01

**20H30 - IL ÉTAIT UNE FOIS LES ALPILLES...**



PROJECTION DU FILM « IL ÉTAIT UNE FOIS LES ALPILLES » DE JEAN DARAGNES & STÉPHANE PAOLI,  
A LA SALLE DE LA GRAND-TERRÉ / CONFÉRENCE-DÉBAT APRÈS LA PROJECTION

## DIMANCHE 24 MAI

**10H A 12H - A LA DÉCOUVERTE DES PLANTES DE LA GARRIGUE**



ANIMATION GRATUITE PROPOSÉE PAR « OLI DIS AUPIHO »  
INSCRIPTIONS PAR SMS AU 06.21.10.61.98

**12H00 - REPAS-CHAMPÊTRE AUX JARDINS PARTAGÉS**



ANIMATION MUSICALE AVEC LE GROUPE « NOVA VIDA »  
PRÉ-INSCRIPTION EN MAIRIE AU 04.90.59.92.01

ÉVÉNEMENT  
OFFICIEL 2026

FÊTE DE  
LA NATURE

